

ville de Malakoff

Malakoff, le 10 décembre 2024

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

TK ELEVATOR FRANCE
Immeuble Le Capella
10 rue Olof Palme
92110 CLICHY

Contact : service commande publique
Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
Tél. : 01 47 46 76 05

Objet : Lettre de rejet des offres

Consultation : Marché n°24-06

Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 81.1/100 et a été classée n°2.

Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	13.92
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	12.18
3-Valeur technique	50.0 pts	47.50
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	20.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	7.5
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	7.5

L'accord-cadre est attribué au candidat RATP MAINTENANCE SERVICES, qui a obtenu la note de 85.31/100 L'offre retenue est l'offre de base.

Notes par critère de l'attributaire RATP MAINTENANCE SERVICES :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	11.58
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	13.73
3-Valeur technique	50.0 pts	50.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	20.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	10.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline BELHOMME



Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Ville de Malakoff

Malakoff, le 10 décembre 2024

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

ORONA ILE DE FRANCE
7-9 rue des Amériques
94370 SUCY-EN-BRIE

Contact : service commande publique
Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
Tél. : 01 47 46 76 05

Objet : Lettre de rejet des offres

Consultation : Marché n°24-06

Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 72.36/100 et a été classée n°4.

Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	14.7
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	15.16
3-Valeur technique	50.0 pts	35.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	15.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	10.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	7.5

L'accord-cadre est attribué au candidat RATP MAINTENANCE SERVICES, qui a obtenu la note de 85.31/100. L'offre retenue est l'offre de base.

Notes par critère de l'attributaire RATP MAINTENANCE SERVICES :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	11.58
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	13.73
3-Valeur technique	50.0 pts	50.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	20.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	10.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
 Jacqueline BELHOMME



Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

ville de Malakoff

Malakoff, le 10 décembre 2024

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

PROLIFT
8/10 rue Emile Sehet
95150 TAVERNY

Contact : service commande publique
Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
Tél. : 01 47 46 76 05

Objet : Lettre de rejet des offres

Consultation : Marché n°24-06

Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 70.0/100 et a été classée n°5.

Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	20.0
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3-Valeur technique	50.0 pts	25.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	10.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	10.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	5.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	5.0

L'accord-cadre est attribué au candidat RATP MAINTENANCE SERVICE 85.31/100. L'offre retenue est l'offre de base.

Notes par critère de l'attributaire RATP MAINTENANCE SERVICES :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	11.58
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	13.73
3-Valeur technique	50.0 pts	50.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	20.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	10.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline BELHOMME



Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Ville de Malakoff

Malakoff, le 10 décembre 2024

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

**ASCENSEURS FABRICATION ENTRETIEN
MONTAGE**
306 rue Marc Seguin
77190 DAMMARIE-LES-LYS

Contact : service commande publique
Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
Tél. : 01 47 46 76 05

Objet : Lettre de rejet des offres

Consultation : Marché n°24-06

Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 75.27/100 et a été classée n°3.

Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	15.06
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	12.71
3-Valeur technique	50.0 pts	40.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	15.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	15.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	7.5

L'accord-cadre est attribué au candidat RATP MAINTENANCE SERVICES qui a obtenu la note de 85.31/100. L'offre retenue est l'offre de base.

Notes par critère de l'attributaire RATP MAINTENANCE SERVICES :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Prix des prestations maintenance préventive	20.0 pts	11.58
2-Prix maintenance corrective	20.0 pts	13.73
3-Valeur technique	50.0 pts	50.0
3.1-Moyens mis à disposition et Organisation pour la réalisation des prestations d'entretien	20.0 pts	20.0
3.2-Moyens mis à disposition et organisation pour la réalisation des prestations de dépannages et de maintenance corrective	20.0 pts	20.0
3.3-L'organisation mise en place par le titulaire pour la transmission des documents	10.0 pts	10.0
4-Prise en compte des objectifs de développement durable	10.0 pts	10.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline BELHOMME



Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

ville de Malakoff

Malakoff, le 10 décembre 2024

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

SCHINDLER
21 bis rue Aristide Briand
92170 Vanves

Contact : service commande publique
Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
Tél. : 01 47 46 76 05

Objet : Lettre de rejet de l'offre

Consultation : Marché n°24-06 - Entretien et réparation des ascenseurs, monte-charges et plates-formes des établissements relevant de la Ville de Malakoff

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous faire connaître que votre offre reçue pour la consultation citée en objet n'a pu être analysée.

Elle est considérée comme irrégulière au sens de l'article L2152-2 du Code de la commande publique qui stipule qu'une « offre irrégulière est une offre qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, en particulier parce qu'elle est incomplète, ou qui méconnaît la législation applicable notamment en matière sociale et environnementale. »

En effet, votre pli ne contient pas de mémoire technique lisible indispensable à l'évaluation de la valeur technique de votre offre comme il était exigé à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Au regard de ces éléments, votre offre a donc été rejetée.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline BELHOMME



Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.